



L'Echo Payrignacois



Marché de Noël

Le 4 décembre de 10h à 18h à la salle socioculturelle aura lieu le maintenant traditionnel marché de Noël (artisans, métiers de bouche, ...) au profit du Téléthon. Les personnes intéressées peuvent s'informer au 05.65.27.12.47 (répondeur)

Côté élections

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011.

Cette année la Commune de Payrignac est concernée par une refonte de ses listes électorales, nous entendons par refonte, révision des listes électorales.

Peuvent s'inscrire, les résidents qui ne sont pas encore inscrits, les nouveaux arrivants ainsi que nos jeunes Payrignacois qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012.

Ces personnes doivent se faire connaître au secrétariat de Mairie avant le 31 décembre 2011.

Elles doivent se munir de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport ainsi que d'un justificatif de domicile.

Lucien Lafage

Avis d'information

TRI DES ORDURES MENAGERES

N'oubliez pas de venir chercher les sacs transparents destinés aux déchets recyclables en mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h

INVITATION A UNE APRES-MIDI RECREATIVE

Le dimanche 27 novembre vers 15h, l'équipe municipale invite tous les aînés de la commune à une après-midi récréative qui nous fera voyager à la fois dans le temps, mais aussi dans l'espace car nous irons au-delà de l'Océan Atlantique. Cela avant de déguster quelques douceurs et de participer au développement de la filière viticole, en partageant quantités de souvenirs et d'anecdotes.

Il est important de noter que cette après-midi récréative est « ouverte » à tous les habitants de la commune ayant la soixantaine révolue. Les personnes concernées devraient recevoir une invitation personnelle pour cette manifestation, mais il se peut que quelques personnes échappent à la perspicacité de notre secrétariat, aussi nous invitons ces « oubliés » à nous excuser et à nous joindre sans omettre de nous signaler notre erreur.

Pensées du jour :

Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. (Sénèque)

Vie Religieuse :

Messe en l'église Saint Agapit

Le 02 novembre à 11h00

Le 11 novembre à 11h00 puis cérémonie au monument aux morts



*Les horaires d'ouverture au public, du secrétariat, sont :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h*

**Rappel adresse mail mairie :
mairie.payrignac@wanadoo.fr**



La chronique des écoliers

Ecole Sécurité Informatique

Les vacances d'été ont été mises à profit pour réaménager l'espace scolaire afin de permettre aux enfants de notre école d'appréhender au mieux les nouvelles technologies. Une salle informatique a été installée dans la garderie et la garderie a été déplacée dans l'ancienne mairie.

D'autre part, pour sécuriser la sortie de la cour et les déplacements vers la garderie et le car, quelques barrières ont fait leur apparition.



Lucien Lafage

Infos.....Infos.....Infos.....

Fête de la Musique

La troisième édition de la fête de la musique a été une réussite tant dans la qualité des prestations que dans la participation des Payrignacois. Tout a débuté sur des airs d'accordéon et de trompette joués par des musiciens locaux. L'école de musique a présenté à tour de rôle de jeunes mélomanes débutants ou confirmés qui ont réalisé de très belles prestations. Les élèves de l'école de Payrignac ont chanté plusieurs morceaux travaillés durant l'année scolaire. Enfin le groupe « Couleurs Latines » a clôturé cet événement en reprenant les plus grands titres latino.



Fête Votive

La fête votive de notre village s'est déroulée les 20,21 et 22 août sous un soleil de plomb. Le concours de pêche du samedi a attiré bon nombre d'initiés malgré des températures élevées. La fraîcheur retrouvée, les payrignacois sont venus se restaurer et ont dansé jusqu'au bout de la nuit. Le dimanche, le concours de pétanque en doublette a réuni de nombreux passionnés profitant d'un air d'accordéon joué par Alain Musichini. Un magnifique feu d'artifice a clôturé cette chaude journée. Le lundi, les rives de l'étang ont accueilli le vide-grenier où se sont vendus des objets en tout genre faisant le bonheur de leurs acquéreurs. Enfin, le repas champêtre et le bal ont clôturé ces trois jours de festivités.

L'ensemble du comité vous remercie pour votre concours et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour d'autres merveilleux moments.

Alban Capy

Infos.....Infos.....Infos.....

Association Renaissance

Suite à la soirée du 6 mai où furent projetés quelques films, notamment celui relatant l'histoire de l'ancienne voie ferrée Gourdon-Sarlat passant par Payrignac, l'association présentait le 19 juin la journée du patrimoine de pays.

Un groupe de marcheurs partait à la découverte du patrimoine caché, la présence des associations « 7 Aprem » et « de fil en aiguille » mettait en valeur toute la créativité de ses membres. Une exposition en l'église Saint Agapit de statuettes restaurées et de vêtements sacerdotaux permettait de présenter quelques objets exceptionnels. Nombre de visiteurs ont redécouvert le village avec ses activités d'autrefois par des visites commentées.

Merci à tous ceux qui par leurs initiatives et leur présence ont contribué au succès de cette journée.

Alain Griffé

LA VIE DU TENNIS CLUB DE PAYRIGNAC

Le POF 2011

Sous cet étrange vocable se cache une manifestation tennistique particulièrement sympathique qui a eu lieu pendant le week-end de l'Ascension, le PAYRIGNAC OPEN FAMILY 2011. Ce tournoi était réservé aux membres de la famille Courbès de Payrignac : enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame Georges Courbès, du Pech, ainsi qu'à leurs conjoints. C'est David et Anne Former, gendre et fille de Dominique et Sylvie Magnac, qui ont pris l'initiative de la création du POF, David assurant en outre l'organisation de tournoi.

D'après le compte-rendu que Brigitte PONS nous a transmis, tous les membres disponibles de la famille y ont participé ou apporté leur contribution. Au total, il y a eu 15 joueurs, avec en outre des ramasseurs de balle de 3 à 8 ans (Térence, Baptiste, Satine, Clément), des spectateurs indulgents et enthousiastes, âgés de 4 mois à 86 ans, ainsi qu'une "cantinière" en chef...

Comme il faisait beau, tous les matchs prévus ont été joués. Brigitte indique que *"Les échanges ont été à la hauteur des participants, c'est-à-dire francs et directs, soutenus, voire acharnés parfois, empreints de fantaisie souvent et de fairplay et bonne humeur. Quelques balles ont pris un bain, mais aucun pêcheur ni canard n'ont été blessés"*

Tous les participants ont été récompensés lors de l'apéritif de fin de tournoi pris à la Marcillande le dimanche après-midi. Les coupes attribuées aux vainqueurs lors de ce premier POF seront remises en jeu tous les ans. Par conséquent, rendez-vous est pris entre tous les membres de la famille COURBES à la prochaine fête de l'Ascension pour le POF 2012.

Brigitte termine son compte rendu en indiquant: *"Compte tenu du fait que mes parents ont 4 enfants mariés, 10 petits enfants (dont 7 mariés ou en couple) et 9 arrière petits enfants, la famille possède un vrai potentiel de joueurs"*. Le Tennis club de Payrignac adresse toutes ses félicitations, amicales et respectueuses, à Monsieur et Madame Georges Courbès pour avoir créé une belle et grande famille, avec beaucoup de joueurs de tennis.



Mr et Mme Georges COURBES



Famille COURBES

Le tournoi d'été

Le tournoi d'été du club a eu lieu du 16 au 24 juillet. Nous avons eu 38 participants, contre 31 en 2010. Hélas, ce tournoi a été sérieusement perturbé par les intempéries, au point que nous avons dû annuler plusieurs rencontres. Cependant, les joueurs ont été patients et fairplay et nous avons pu assister à de très beaux matchs. La finale des doubles a eu lieu le samedi 23 et celle des simples le dimanche 24.

Les résultats ont été les suivants:

double messieurs

1^{er} Bernard Rompais – Marc Fille-Lambie

2^{ème} Josselin Silva – Jérôme Hanquet

double mixtes:

1^{er} Brigitte Pons Courbès – Louis Pons

2^{ème}: Sylvie Magnac – Dominique Magnac

simple dames

1^{ère} Anne Mac Carley

2^{ème} Brigitte Pons Courbès

simple messieurs

1^{er} Marc Fille-Lambie

2^{ème} Cyrille Maniez

simple jeunes:

1^{er} Louis Floch

2^{ème} Hugo Belly



Les vainqueurs ont eu une coupe offerte par la municipalité de Payrignac et par le Conseil Général du Lot. Tous les participants ont eu une récompense. En outre, deux jeunes ont reçu du club une coupe spéciale et un cadeau pour la qualité de leur jeu et leur sportivité: Louis Floch (10 ans) et Hugo Belly (13 ans).

Nos sponsors ont été remerciés comme il se devait pour leur contribution: la municipalité de Payrignac, qui était représentée par Vivienne Pachovski, conseillère municipale en charge des sports et Lucien Lafage, maire de Payrignac, La Poste, Intersport, Carrefour Market, Centrakor et Godard.

Un bouquet de fleurs a été offert à Vivienne Pachovski pour sa bienveillance générale à l'égard du tennis club et en particulier pour son aide efficace dans les contacts avec les sponsors.

Après la proclamation des résultats, et un apéritif, plusieurs joueurs et leur famille se sont retrouvés pour un déjeuner en commun, comme le veut la tradition, à la Marcillande.

Les vainqueurs.....



Le tournoi d'automne 2011

Ce tournoi, amical, de doubles uniquement est prévu pour le 30 octobre prochain, en espérant qu'il fera beau... Pas de droits d'inscription, mais les joueurs doivent apporter leurs balles. Les récompenses et lots seront ceux qui n'ont pas été attribués au tournoi d'été. Les joueurs souhaitant participer à ce tournoi d'automne devront se présenter le dimanche matin à 8 h 45 et le tableau sera organisé pour la journée en fonction des joueurs présents.

L'initiation au tennis des enfants de l'école de Payrignac.

A l'heure où nous rédigeons le présent article, l'initiation au tennis est en cours. Les contacts pris avec les maîtresses de l'école, le conseiller général du canton ainsi qu'avec un moniteur diplômé nous ont permis d'organiser une initiation qui se déroule de la façon suivante:

en septembre-octobre, initiation hebdomadaire par les maîtresses dans le cadre scolaire,

aux vacances de la Toussaint, stage d'une semaine pour les enfants dont les parents souhaitent prolonger l'initiation reçue à l'école par une formation plus approfondie. Nous avons actuellement 12 enfants inscrits pour le stage qui a lieu du 24 au 28 octobre.

Une subvention nous a été accordée par le Conseil général du Lot, sur proposition de M. Bonnefond, conseiller général de Gourdon, de telle sorte que la contribution des parents est réduite à un strict minimum et que le plus grand nombre d'enfants peut bénéficier du stage.

Voici dès maintenant deux photos de futurs champions en initiation :



DES NOUVELLES DU STADE



Equipe 1



Equipe 2

L'U.S.P. copie les Bleus !

Vous allez penser en découvrant ce titre : quels prétentieux ! Cela ne concerne évidemment en rien la façon de jouer de nos amis footballeurs. Mais deux raisons au moins justifient cette comparaison.

Premièrement une infirmerie bien garnie qui vient pénaliser ce début de saison pourtant prometteur.

Deuxièmement le classement provisoire de notre équipe fanion se positionnant en tête de sa poule, ce qui laisse augurer un championnat 2011/2012 plein de promesses et de suspens.

La recrue de quelques joueurs de bon niveau et expérimentés y est certainement pour quelque chose. Mais il faut y ajouter le sérieux et la cohésion de ce groupe où tout le monde se sent concerné par une possible accession au niveau supérieur.

Bienvenue donc à ces nouveaux joueurs venus renforcer nos effectifs et dont en voici la liste :

Aurélien REYNAL (Souillac)

Alexandre LAVERGNE (Figeac)

Laurent CREMON (éternel retour)

Mathieu SALANIE (Labastide-Murat)

Adrien MAURY (Saint Julien de Lampon)

Quant à l'équipe réserve, malgré un départ en championnat très poussif, elle vient de nous offrir une bonne surprise en battant, le dimanche 16 octobre, les réservistes de Labastide-Murat évoluant en division supérieure. Espérons que cette belle victoire remotivera ces joueurs qui font parfois preuve de manque d'assiduité aux entraînements.

Et nos chers petits, où en sont-ils ?



Du nouveau cette année pour la jeune relève car l'Entente Payrignac-Anglars Nozac s'est élargie jusqu'à Gourdon/Le Vigan. Si cela n'a pas été facile à mettre en place, il faut attribuer la réussite de cette opération à la perspicacité de nos dirigeants Francis Peulet, Michel Guiho et Jean-Paul Caubet, assistés de nos jeunes éducateurs Gaëtan Steff et Aurélien Guibal. Tout ce monde donne de son temps, énergie et compétence les mercredis et samedis afin de satisfaire nos ambitions. Nous les en remercions vivement.

Tout comme nous remercions Dominique Bras, arbitre officiel, qui à la suite d'une mutation professionnelle dans la région, a bien voulu représenter notre club au niveau arbitrage auprès du district du Lot. Chose importante s'il en est car les exigences requises pour accéder à la division supérieure sont les suivantes : avoir un arbitre officiel et posséder des équipes de jeunes.

Ces deux conditions étant réunies, il ne reste plus aux joueurs qu'à terminer le travail sur le terrain. C'est pourquoi nous disons :

Allez l'U.S.P. !

C'est le moment de se retrousser les manches !

Jacques Gaussinel

Infos.....Infos.....Infos.....



Tout noir à Payrignac !



Au 8 novembre, comme vous le savez déjà, c'est la fin des émissions de télévision en analogique, il en résultera l'arrêt des réémetteurs du Bourg et de Roqueval. Il importe donc pour les personnes concernées de s'équiper.

Sécurité et Intersection

L'intersection de la D 47 et de la D704 n'a pas connu d'accident récent, cependant tous les usagers qui y passent au quotidien ont constaté que la visibilité était très mauvaise surtout à droite, en provenance de Sarlat, environ 50% inférieure aux distances préconisées sur ce type d'axe.

Cet état de fait n'a pas échappé au Conseil Général et plus particulièrement au S.T.R. (Service Territorial Routier), qui au printemps 2010 a pris contact avec notre collectivité pour nous proposer d'améliorer ce « point noir ».

Deux solutions étaient proposées, après délibération, le conseil municipal le jeudi 17 juin 2010 a validé la mise en sens unique de la RD 47 (sens montant vers Milhac) et sortie de l'ensemble des véhicules sur la D 704 par la voie communale actuelle (classement et déclassement de la RD 47 et de la VC 316 – échange de domanialité).

A l'heure où vous lisez ces lignes, l'échange de domanialité a été entérinée et les services du Conseil Général ont reprofilés la partie haute de l'ancienne voie communale (vers La Ginibre) et assurés la mise en place de la nouvelle signalisation.

Il va donc falloir, surtout pour les habitants de La Ginibre et des Encabanés, adopter de nouvelles habitudes de circulation. Mais je ne pense pas que se soit la « révolution » et je suis sûr par contre que l'accès à la D704 en sera grandement sécurisé. Cette sécurisation était d'autant plus nécessaire que le trafic sur la D704 devrait augmenter car c'est l'accès à l'autoroute A 20 d'une partie du département voisin de la Dordogne au travers le futur contournement de Gourdon.

Lucien Lafage

Fiscalement vôtre ...

En cet automne ensoleillé et bien peu propice à la poussée de nos champignons préférés, propriétaires bienheureux de notre belle commune avez-vous constaté que la direction générale des finances publiques ne vous avait pas oublié : la taxe foncière est arrivée ! Que les locataires ne s'offusquent pas, la taxe d'habitation ne va plus tarder, si ce n'est déjà fait... Mais pour tout le monde, avez-vous pris le temps de regarder le tableau de répartition de votre impôt ? En effet, suite à l'adoption de la loi sur la réforme des finances locales 2010, plusieurs changements méritent de s'y attarder.

Concernant les taxes foncières, la colonne « région » a disparu. Pour les propriétés bâties, la part région est intégralement réaffectée au département. Au titre de 2011, le taux voté en 2010 du département est ainsi majoré du taux régional voté en 2010. Pour les propriétés non bâties, les parts départementales et régionales sont supprimées. Par création de la taxe additionnelle, la commune et l'intercommunalité (Communauté de Communes Quercy Bouriane) bénéficient de cette part d'imposition figée à hauteur des taux d'imposition votés au titre de l'année 2010.

Concernant la taxe d'habitation, c'est la colonne « département » qui a disparu. Cette part départementale revient à la commune et à l'intercommunalité. Les taux commune et intercommunalité 2011 sont majorés du taux départemental 2010 et d'une partie des frais de gestion. A noter, qu'un prélèvement supplémentaire de 1,5% pour les résidences secondaires a été voté.

Concernant les frais de gestion perçus par l'Etat, ils ont diminué en 2010 pour l'imposition à la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et diminuent cette année pour les taxes foncières et la taxe d'habitation. Ainsi au titre des frais de dégrèvement et de non-valeurs, l'Etat perçoit 2% au lieu de 3,6%, et au titre des frais d'assiette et de recouvrement 1% au lieu de 4,4%.

Toutes ces modifications sont donc dues à cette loi sur la réforme des finances locales 2010. De son côté, le Conseil Municipal de Payrignac a reconduit les taux 2010 en cette année 2011 pour l'ensemble des taxes énumérées ci-dessus.

Espérant que ces quelques explications vous auront éclairé quant à la répartition de votre impôt, et sans vous donner l'envie de payer ... au moins vous auront-elles rappelé que les dates d'échéance sont proches, ne les oubliez pas !!

Valérie Chiotti

Point Pizza :

PIZZA BELLUNO, tous les lundis soir sur la place de l'école, vous proposera ses pizzas à emporter.

Commande et réservation :

Tel : 06.08.35.78.46

Les taxis de la Bouriane :

Transports médicalisés et privés sont à votre disposition, jour et nuit

Tel : 05.65.41.17.57

Nos joies...Nos peines

Naissance : William Jean Richard BETTELEY le 29 juillet 2011
Clément MIQUEL le 13 octobre 2011

Décès : Richard NOËL le 24 août 2011
Léonie LAVAL le 10 septembre 2011
Georges COURBES le 18 octobre 2011